

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussigné, QUE :**

Le conseil d'administration a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2016.

Les séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2016, se tiendront au siège social de la Régie, au 100, Place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré, comme suit :

Date des séances ordinaires	Heure des séances
• 10 février 2016	• 17 h
• 13 avril 2016	• 17 h
• 10 août 2016	• 17 h
• 12 octobre 2016	• 17 h
• 14 décembre 2016	• 17 h

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 21e jour de
septembre deux mille quinze.**



Joël Eric Portelance
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil d'administration, le 21 septembre 2015, entre 9h00 et 17h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 septembre 2015.



Joël Eric Portelance
Secrétaire-trésorier